

# Oui, je soutiens l'hôpital Bretonneau !

Communication AP-HP, Nord Université de Paris - 31 mars 2020

## Je fais un don

D'un montant de :

- 30€  300€  
 50€  Autre montant : \_\_\_\_\_ €  
 100€

### Grâce à mon don, je soutiens :

- la qualité de vie et l'accueil des patients hospitalisés  
 les programmes de recherche médicale  
 l'acquisition d'équipements biomédicaux innovants  
 le service de mon choix : \_\_\_\_\_

### J'effectue mon don :

- par chèque, libellé à l'ordre de «Hôpital Bretonneau - Trésor Public»  
 par virement bancaire  
*en indiquant en objet de virement «Don hôpital Bretonneau»*

### COORDONNÉES BANCAIRES :

Titulaire : Régie hôpital Bretonneau

IBAN : FR76 1007 1753 0030 0020 0420 791 - BIC : TRPUFRP1

### Mes coordonnées :

- M<sup>me</sup>  M<sup>r</sup>  M<sup>me</sup> et M<sup>r</sup>  Entreprise

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_



**Bénéficiez  
d'une réduction  
d'impôts en  
faisant un don  
à l'hôpital  
Bretonneau**

### Don des particuliers

66% du montant du don sont déductibles de l'impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable annuel.

*Exemple : en donnant 50 €, votre don vous coûte 17 €.*

### Don des sociétés

60% du montant du don sont déductibles de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés dans la limite d'un plafond de 0,5% de votre CA (l'excédent éventuel est reportable sur 5 ans).

*Exemple : en donnant 1 500 €, votre don vous coûte 600 €.*



### CONTACT

Karine JOY HALPHEN  
Direction Mécénat  
karine.joy@aphp.fr  
01 40 03 36 08

**Ce bulletin de soutien est à signer et à renvoyer,  
accompagné de votre chèque ou avis de virement à  
AP-HP - Direction Mécénat - 48 boulevard Serurier - 75019 PARIS**